



BVVB INFO N°106

La Ville du Bois, 12 février 2015

ACTIONS MUTUELLES AVEC A 10 GRATUITE

Après avoir été auditionné par la mission parlementaire du Sénat et par les conseillers du Secrétaire d'Etat aux transports en décembre, nous avons été invités à une réunion de travail par deux conseillers de Monsieur Manuel VALLS, le 30 janvier. Le Président d'A10 Gratuite, Monsieur Jean Claude LAGRON, et trois administrateurs dont Monsieur Gérard TESSIER ont participé à cette réunion. Pour la première fois, l'Etat reconnaît la pertinence, la légitimité et l'équité de notre action.

Au cours de cette rencontre a été évoqué le problème de la RN20 et la suspension du TCSP par le SDRIF entre Massy et Arpajon, le manque de transports efficaces en dessous de la ligne Orsay, Massy, Evry, et l'urbanisation massive provoquée par la loi SRU dans notre secteur.

Le Conseiller Technique aux Transports a pris en compte cette remarque en précisant que le projet du TCSP n'était pas abandonné, et qu'il rentrerait dans de nouvelles priorités prochaines.

VŒUX DU MAIRE DE LA VILLE DU BOIS

Monsieur Gérard TESSIER et deux administrateurs ont assisté à la cérémonie des vœux de notre Maire. Cette manifestation nous a permis de rencontrer et d'échanger avec les Maires voisins et notre Conseiller Général, Monsieur Jérôme CAUET qui nous a informés qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections départementales sur notre canton.

Notre Maire a évoqué les projets en cours de notre commune, principalement la fin du projet des Bartelottes, l'avancée du projet « Coté Parc » et la prochaine mise en chantier des deux projets « Logirep ». Ces grands (et coûteux projets) ponctionnent à 80% le budget de notre commune, ce qui fait qu'il ne reste plus beaucoup d'argent pour les financements courants, d'autant que les dotations de l'Etat ont énormément diminuées.

Bien entendu, il a évoqué les événements qui ont touchés notre pays en début de mois.

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un buffet où de nombreux échanges ont eu lieu.

VŒUX DU MAIRE DE LINAS

Monsieur Gérard TESSIER et un administrateur ont assisté à la cérémonie des vœux de Monsieur François PELLETANT, Maire de LINAS. Le Maire de LINAS est aussi le vice-président de la CAEE en charge du très haut débit ce qui nous a permis d'évoquer le développement de la fibre optique sur nos communes et surtout faire part de notre étonnement de l'absence des grands opérateurs.

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AU MAIRE

Nous avons sollicité un rendez-vous auprès de notre Maire. Une date a été retenue : le jeudi 5 mars en Mairie. Nous aborderons les sujets pour lesquels nous n'avons pas encore eu de réponse, les sujets ou les réponses sont assez évasives, les conséquences du PLU sur la zone UE, et bien entendu nos inquiétudes au sujet de la réponse écrite de notre Maire au sujet du commerce « Merveilles du Soleil ».

La suite au verso...





LE TCSP ANNONCE SUR LA RN20 REVIENT

Nous avons eu la surprise de retrouver notre TCSP reliant Arpajon à Massy. Deux articles évoquent les grands chantiers des cinq années à venir dans notre département. Dans la publication du Conseil Général n° 155 de février 2015, on reparle de la requalification des grands axes routiers du département : RN7, RN20, RD118 dont le ring des Ulis.

A cela, dans « Essonne Info » du 2 février 2015, le vice-président du Conseil général en charge des déplacements, Monsieur Pascal FOURNIER annonçait : « l'Essonne est en mouvement ». Il relançait les projets de TCSP qui étaient oubliés dans le dernier SDRIF. Nous espérons que ce ne sont pas que des paroles car il n'y a toujours pas de calendrier d'annoncé.

TRACT SPECIFIQUE AUX QUARTIERS IMPACTES PAR LES CONSTRUCTIONS DE LA RN20

Le Conseil d'Administration de BVVB a décidé de faire une opération de tractage dans la zone UE, zone impactée par les projets « Coté Parc » et « Logirep ». Si ces projets apportent des améliorations esthétiques de l'environnement, il n'en reste pas moins que de nombreux problèmes surgissent et vont apporter d'autres inconvénients aux riverains de la voie des Postes et des rues perpendiculaires.

NOUVEAUTES POUR LES ANTENNES-RELAIS

Le projet de loi sur les ondes électromagnétiques a été adopté le 29 janvier 2015 en deuxième lecture à l'Assemblée Nationale. Ce texte fortement amoindri lors de son passage au Sénat mais qui obligera néanmoins les opérateurs à une concertation avec les élus lors de l'implantation de toute nouvelle antenne relais.

En effet, jusqu'à présent, pour toute installation d'antenne, la négociation se faisait entre les opérateurs, l'Autorité de Régulation des Communications (ARCEP) et l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR). Les Maires, exposés parfois à la colère des riverains, ou voulant émettre un avis défavorable à une implantation, n'avaient jusqu'à présent aucun moyen juridique de s'y opposer. Avec cette loi, ils auront quelques moyens d'en savoir plus et d'agir.

(Source : <http://www.lagazettedescommunes.com>)

En ce qui nous concerne, y aura-t-il un effet rétroactif à l'implantation de la nouvelle antenne sur notre commune ? Nous en doutons.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10/02/2015

Monsieur Gérard TESSIER, ainsi qu'un administrateur et une adhérente ont assisté à ce Conseil Municipal. L'ordre du jour comportait principalement des demandes de subventions pour aider à financer les espaces naturels sensibles, pour les accueils de loisirs, pour la mise en place de la vidéosurveillance et le relais avec la gendarmerie de Nozay. A ce sujet, un débat a été engagé sur le système « voisins vigilants » déjà évoqué au cours de la première réunion de quartier. La vidéo surveillance devrait permettre à la Gendarmerie, en cas de manifestation, d'évaluer les forces à déplacer sur le lieu d'intervention. Cette convention de partenariat entre la commune et l'Etat pour le déport d'images est financée à 100% pour la mise en place et à 50% pour la maintenance.



ADHESION 2014/2015

Pourquoi adhérer :

Agir collectivement

Contre toute nuisance et dans l'intérêt de tous
(bruit, pollution, incivilités,...)



Pour une amélioration du cadre de vie
(préservation d'un équilibre habitat / espaces
verts, réaménagement de la RN20, ..)

Pour un urbanisme raisonné (de faibles
hauteurs d'immeubles, des espaces verts, une
offre de transport et de services cohérents,...)

Pour faire valoir nos droits de citoyens à choisir
notre environnement sur notre lieu de vie



S'informer, échanger

Sur les projets du territoire

Sur les travaux dans notre commune

Vous avez un doute, n'hésitez pas à nous contacter, par mail : info@bvvb.org ou par téléphone au : 06 81 08 23 11.

Pour les adhérents nous ayant rejoints en mai et juin 2014, votre renouvellement approche et nous espérons que le travail bénévole que nous assurons soit votre attente. Nous vous remercions de poursuivre votre effort de soutien. Pour ceux qui n'ont pas renouvelé, c'est le dernier bulletin hélas, que nous vous adressons.

A toutes fins utiles, ci-dessous un bulletin :

BULLETIN D' ADHESION 2014-2015

Nom du parrain : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l' ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera
envoyé dès réception de votre adhésion

Faites nous connaître, ne jamais oublier que l'union fait la force.